

125^e ANNIVERSAIRE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

A l'occasion du 125^e anniversaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dont la commémoration s'étalera jusqu'en octobre 1989, la Revue internationale de la Croix-Rouge a invité de hauts dirigeants de Sociétés nationales, de grands serviteurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont marqué la vie du Mouvement ces dernières années, des personnalités extérieures au Mouvement mais profondément attachées à ses principes et à son action humanitaires, à nous faire partager leurs expériences, à nous livrer leurs témoignages, à nous confier leurs souvenirs, bref à s'exprimer sur ce qu'a signifié pour eux, au sein des épreuves, dans leur vie, la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et à nous dire comment ils perçoivent l'avenir du Mouvement.

La Revue est heureuse de présenter dans ce numéro le témoignage du Dr. Dmitry D. Venedictov, M. D., Président du Comité exécutif de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS. Celui-ci s'exprime sur l'histoire et l'évolution de la Croix-Rouge dans le monde et en URSS ainsi que sur les perspectives et les priorités d'un Mouvement appelé plus que jamais à « contribuer au développement des idées de l'humanisme, de la paix, de la compréhension mutuelle, de la collaboration entre les peuples... ».

*

* * *

La Croix-Rouge dans le monde et en URSS: histoire et perspectives

par Dr. Dmitry D. Venedictov

L'opinion publique internationale voit s'approcher le 125^e anniversaire de la Croix-Rouge internationale, un événement important dans l'évolution du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Au moment de célébrer un anniversaire, nous nous tournons, en règle générale, vers l'histoire afin de mieux comprendre et d'évaluer le présent et prévoir l'avenir. Ceci est particulièrement important, du fait que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est une des manifestations les plus significatives de l'humanisme et de la reconnaissance de la vie de la société et de la dignité de l'homme en tant que valeur suprême dans ce monde, ainsi que du désir d'éviter les souffrances humaines ou de les soulager, et de sauvegarder la vie et la santé de l'homme.

L'histoire du Mouvement est intimement liée à la lutte des peuples contre la violence, l'arbitraire et les maux de la guerre. Ce mouvement est né sur le champ de bataille en tant que manifestation de la compassion pour les victimes de la guerre et de sentiments charitables à leur égard.

La Croix-Rouge internationale est à juste titre liée au nom d'un homme remarquable: le Suisse Henry Dunant. Son livre *Un Souvenir de Solférino* (1862) a attiré l'attention à l'époque d'une grande partie de l'opinion publique sur les victimes de la guerre, sur les souffrances qu'elle engendre et sur la nécessité de soulager le sort des blessés et des malades sur le champ de bataille et de leur accorder une aide appropriée.

Cependant, dans plusieurs pays, il y avait déjà des précurseurs de cette tendance. En Russie, se trouvait un chirurgien et travailleur social remarquable, N. I. Pirogoff, dont les travaux dans le domaine de l'organisation du Service de santé militaire, de l'enrôlement des femmes, les premières Sœurs de la Charité, dans la cause de l'aide aux militaires blessés et malades, de l'analyse des guerres en tant que «qu'épidémies traumatisantes» et du développement de la chirurgie militaire lui valurent la célébrité dans toute l'Europe.

Depuis cette époque-là, l'évolution du Mouvement a été longue et compliquée. Toute son histoire, depuis sa naissance, il y a 125 ans, témoigne de sa lutte noble et vigoureuse, visant à soulager les souffrances humaines, à améliorer la santé de l'homme et à défendre ses droits.

L'évolution du Mouvement a eu lieu à une époque de bouleversements et de changements politiques et sociaux sans précédent, époque caractérisée par deux guerres mondiales, par l'avènement du socialisme dans plusieurs pays, par la débâcle du système colonial et par la conquête graduelle de l'espace. Sous l'influence de cette évolution, des changements se sont également produits au sein du Mouvement, dont les tâches et les fonctions se sont petit à petit élargies. Le Mouvement a enregistré de grands succès, mais a également connu des périodes de retrait, de passivité et d'insuccès.

Un grand mérite historique revient à la Croix-Rouge internationale, ce sont l'élaboration et l'adoption de toute une série de traités et d'accords internationaux destinés à protéger les victimes des conflits armés, d'actes juridiques internationaux visant à limiter le choix des moyens et des méthodes de faire la guerre et à garantir une protection adéquate à la population civile.

La Croix-Rouge s'est élevée contre l'emploi de gaz de combat et d'autres genres d'armes chimiques, contre l'emploi de balles explosives qui étaient particulièrement dangereuses et causaient de grandes souffrances aux blessés et contre les sacrifices injustifiés endurés par la population civile. Après la Seconde Guerre mondiale, qui s'est terminée par la tragédie d'Hiroshima et de Nagasaki, la Croix-Rouge fut l'une des premières à percevoir dans l'arme atomique une menace grandissante contre l'existence même de l'humanité. Elle a exprimé son opinion en de nombreuses occasions dans ses décisions et ses résolutions. La Croix-Rouge internationale fut l'une des premières à adresser aux gouvernements un appel visant à interdire l'utilisation de l'énergie atomique à des fins militaires, les invitant à se mettre d'accord sur un plan de contrôle international, qui aurait assuré l'emploi de l'énergie atomique uniquement à des fins pacifiques.

Pendant les dernières décennies, le rôle de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en tant que facteur de paix est devenu beaucoup plus important. Plus de 80 résolutions, adoptées par les différents organes du Mouvement depuis 1921, reflètent son constant effort de contribuer au renforcement de la paix, à la cessation de la course aux armements et à l'élimination des guerres en tant que menace principale contre la vie et la santé des hommes, son effort de renforcer la compréhension

mutuelle entre les hommes, d'éduquer la population et plus spécialement la jeunesse, dans un esprit d'humanisme et de paix.

*
* *
.

L'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS participe activement au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les activités de l'Alliance se poursuivent selon les traditions humanitaires de la Société russe de la Croix-Rouge créée en 1867, quatre ans après la création, à Genève, du Comité international de secours aux militaires blessés ou malades; cependant, en fait, le mouvement public d'aide aux militaires malades et blessés naquit en Russie quelques années plus tôt, à l'époque de la guerre de Crimée (1853-1856), quand N. I. Pirogoff, pour la première fois, gagna la communauté des Sœurs de la Charité, créée par lui, à la cause de l'aide aux victimes de la guerre dans la ville assiégée de Sébastopol.

Après la «Grande Révolution socialiste d'Octobre» en Russie et la création du premier Etat socialiste du monde, dont nous avons fêté récemment le 70^e anniversaire, le Mouvement de la Croix-Rouge se transforma, dans notre pays, en un mouvement de masse, englobant tout le peuple.

A toutes les étapes de la vie de notre pays, l'Alliance a collaboré activement avec l'Etat et les autorités sanitaires, luttant inlassablement pour la paix, le renforcement de l'amitié et la collaboration entre les peuples. Elle a grandement contribué au développement de l'assistance médicale, sanitaire et sociale à la population, à la lutte contre les épidémies, à des campagnes pour la création de camps en faveur d'enfants de santé déficiente, à la lutte contre l'ignorance en matière sanitaire et à la création de la première escadrille d'aviation sanitaire du monde, à l'assistance aux militaires blessés et malades sur le champ de bataille et dans les hôpitaux à l'époque de la «Grande Guerre Patriotique».

Dès les premiers jours de la création de l'Etat soviétique, le gouvernement et l'opinion publique, y compris la Croix-Rouge soviétique, ont mis tout en œuvre, pour que les idéaux humanitaires influencent de façon décisive l'élaboration de règles internationales, limitant l'arbitraire, la violence et les maux de guerre.

La Croix-Rouge soviétique entretient des relations de travail constantes avec le CICR. Un des domaines importants de cette collaboration

est celui du droit international humanitaire, de l'élaboration et de la diffusion des règles internationales humanitaires, assurant la protection et l'assistance des victimes de conflits et de la violence.

Des experts soviétiques du gouvernement et de la Croix-Rouge participèrent activement aux travaux des conférences dont sont issus les Conventions de Genève de 1949 et les Protocoles additionnels à ces Conventions.

La participation de représentants de la Croix-Rouge soviétique aux Tables rondes de l'Institut international de droit humanitaire à San Remo, consacrées aux problèmes de droit humanitaire, est devenue traditionnelle.

En 1987, un séminaire international organisé sous le titre «Le droit international humanitaire dans le monde contemporain», eut lieu en Union Soviétique; il était organisé par l'Institut international de droit humanitaire, l'Université de l'amitié des peuples Patrice Lumumba, et l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS.

Des relations bilatérales dans le domaine de l'information ont été établies et continuent de se développer. En 1987, fut signé un accord entre le Comité exécutif de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS et le CICR concernant la collaboration dans le domaine de l'information, accord prévoyant des échanges de documents, de films de cinéma, de cassettes vidéo sur des sujets relatifs à la Croix-Rouge, la production conjointe de films, la participation aux concours internationaux d'affiches, l'organisation de séminaires, etc.

Une session élargie de la Commission sur la Croix-Rouge, le Croissant-Rouge et la paix, dans le cadre de laquelle sera étudié le thème «Information, diffusion et paix» a été prévue pour 1988.

*

* *

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge devient de plus en plus large et universel, l'autorité dont il jouit auprès de la population et des gouvernements va en augmentant. En même temps, la responsabilité du Mouvement de choisir les moyens de développement et les actions futures se fait de plus en plus grande.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, plus de 30 millions de personnes ont été tuées dans différentes parties du globe lors de conflit armés, et des millions d'autres personnes sont sans abri ou sont

devenues des réfugiés et des personnes déplacées. Le mouvement humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne peut et ne doit pas rester passif.

La question de la protection de la population civile et des réfugiés, celle de la cessation et de la prévention des conflits armés demandent une attention soutenue de la part du Mouvement.

Au siècle de l'atome, alors que l'humanité se trouve devant l'alternative de la survie ou d'un suicide nucléaire, il faut reconsidérer le rôle et la place de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans la préservation de la paix et abandonner les stéréotypes dépassés. Les buts principaux du Mouvement — la protection de la vie et de la santé de l'humanité, la prévention et l'élimination des souffrances — restent inchangés, mais le sens et le contenu de ces buts, ainsi que les méthodes pour les atteindre, changent constamment.

A l'heure actuelle, nous mettons tous nos espoirs dans les tendances nouvelles du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, tendances qui visent à établir un dialogue pacifique entre les peuples.

La Croix-Rouge internationale est appelée à contribuer au développement des idées de l'humanisme, de la paix, de la compréhension mutuelle, de la collaboration entre les peuples, et à mettre en œuvre ses idéaux dans la lutte contre la menace nucléaire.

Aujourd'hui, à notre avis, l'activité des organisations de la Croix-Rouge, tant internationales que nationales, nécessite la révision de nombre d'opinions sur le plan de la théorie et de l'organisation. Cette remarque s'applique en premier lieu aux tâches fondamentales et aux principes du Mouvement, des Sociétés nationales, de leurs activités dans différents pays, non seulement en temps de guerre, mais aussi en temps de paix, non seulement dans des situations extraordinaires, mais aussi dans la vie de tous les jours.

Il faut considérer d'un regard nouveau l'expérience historique et les perspectives de développement de la Croix-Rouge internationale, en tant que mouvement social jouissant d'une grande autorité et jouant un rôle important dans le monde actuel.

Dr. Dmitry D. Venedictov, M. D.

*Président du Comité exécutif
de l'Alliance des Sociétés
de la Croix-Rouge et du
Croissant-Rouge de l'URSS*